

Question sociale, marché du travail et intégration précaire au Brésil

*Francisco E. Beckenkamp Vargas
Université Fédérale de Pelotas – UFPel (Brésil)*

1. Introduction

Cette communication a comme but d'analyser, en tant que question sociale, la dynamique récente du marché du travail au Brésil et, particulièrement, la forte croissance de l'emploi formel et protégé. Il s'agit d'interroger dans quelle mesure le modèle de développement social et économique adopté récemment dans ce pays est capable de surmonter le vieux problème de la précarité du travail, en conformant un nouveau standard d'intégration des couches sociales plus vulnérables, placées, historiquement, à la marge des droits sociaux et du travail.

Dans les sociétés capitalistes, où la force de travail devient une marchandise, selon les termes proposés par Marx (1983), le travail salarié devient un pilier social et économique. Il est fondamental pour l'accès non seulement à un revenu qui assure la survie, mais aussi, plus récemment, à des protections sociales et à une identité légitime. Cependant, après une longue période historique de formation et de consolidation des « sociétés salariales » (Castel, 1996, 2009), dans les dernières décennies, ce fondement des rapports sociaux et de la sociabilité moderne, l'emploi salarié, est la cible de changements profonds. Le statut du rapport salarial a basculé, les protections sont affaiblies. C'est dans ce contexte que la question de la précarisation du travail est posée et gagne projection dans le débat politique et sociologique.

Au Brésil, la situation n'est pas différente, quoique le rapport salarial moderne ne s'y soit jamais pleinement constitué, ne présentant ni la force protectrice, ni l'ampleur qu'on a pu remarquer en Europe et dans les pays les plus avancés du capitalisme mondial. Dans les années quatre-vingt-dix, ce salariat protégé restreint a été l'objet d'un processus de précarisation. Elle vient s'ajouter au vieux problème de l'informalité du travail. Après une forte déstructuration du marché du travail provoquée par une longue crise économique et par la restructuration productive, un ensemble de nouvelles politiques publiques gagne forme dans la dernière décennie, avec l'ascension d'un parti politique de centre-gauche, le Parti des Travailleurs, et ses conceptions développementistes, ancrées dans le « social ».

C'est dans ce contexte que l'on propose la problématique fondamentale de ce travail. Quels sont les impacts des transformations économiques et politiques récemment observées au Brésil sur l'emploi et la situation des travailleurs? Dans quelle mesure les politiques économiques et sociales sont capables de produire un nouveau standard d'intégration de la classe travailleuse au développement du pays? L'emploi formel et protégé, d'un côté, et les politiques sociales, de l'autre, jouent-ils un rôle important dans ce processus?

À fin de répondre aux questions proposées ci-dessus, on cherche à explorer des données récentes sur le marché du travail et sur les politiques publiques de combat à la

pauvreté, en essayant de mesurer aussi bien l'expansion quantitative et qualitative de l'emploi protégé, que la portée des politiques de revenu minimum. On propose l'hypothèse selon laquelle le modèle d'intégration en cours continue largement basé sur une forte précarité sociale et du travail, l'État 'assistancial' y jouant un rôle essentiel. Malgré l'élargissement des politiques économiques et sociales permettant que les couches les plus défavorisées aient accès aux services publics et à la consommation, il continue à se consolider un « précarariat » dans lequel la qualité de ces services aussi bien que les niveaux des revenus sont insuffisants pour dépasser les inégalités profondes qui ont marqué l'histoire des rapports sociaux de classe au Brésil.

Ce travail est divisé en deux parties. Dans la première, on propose un cadre théorique et historique à partir duquel on essaie de situer, dans un pays comme le Brésil, la question de l'emploi en tant que question sociale, au sens proposé par Castel. Bien qu'il ne agisse pas d'un phénomène nouveau, la constitution de ce précarariat au Brésil ne peut être comprise que dans le cadre des transformations du capitalisme et de son processus de mondialisation. Dans la deuxième partie, on cherche à analyser plus en détail l'évolution récente des indicateurs sur le marché du travail et sur les effets des politiques publiques d'insertion sociale, à fin de dimensionner l'ampleur des tentatives de réduction des inégalités sociales au Brésil.

2. La question de l'emploi en tant que question sociale

La question de l'emploi ici proposée essaie d'élargir le débat sur le marché du travail au-delà de ses dimensions purement économiques. Il ne s'agit pas de prendre la problématique de l'emploi en termes de dynamique de la croissance économique – en termes de politiques macroéconomiques – dont la cible est d'assurer l'existence d'une force de travail disponible, adaptée et qualifiée selon les exigences du marché et des entreprises. Il s'agit bien, sous un autre point de vue, de considérer l'emploi en tant que ressource sociale essentielle pour l'intégration des travailleurs et de la plupart de la population à l'ordre social et économique capitaliste contemporain. L'emploi, ainsi pris, est un moyen fondamental d'accès à un revenu, à la protection et à la reconnaissance sociale à travers une activité économique considéré légitime. C'est dans ces termes que la question de l'emploi devient une « question sociale », et pas exclusivement une « question économique ».

Selon Castel, « la question sociale est une aporie fondamentale sur laquelle une société expérimente l'énigme de sa cohésion et tente de conjurer le risque de sa fracture. Elle est un défi qui interroge, remet en question la capacité d'une société (ce qu'en termes politiques on appelle une nation) à exister comme un ensemble lié par des relations d'interdépendance » (Castel, 1996, p.18). D'un point de vue strictement économique, la question de l'emploi interroge la capacité d'un système de placer et de distribuer les ressources et de produire avec efficacité, dotant les agents économiques des qualifications et des compétences nécessaires pour assurer un bon fonctionnement des activités productives – disposant, en dernières termes, d'un capital humaine compatible. Déjà, d'un point de vue social il est question de la capacité d'une société de garantir aux travailleurs au-delà de leur survie, l'accès aux biens et services capables de leur garantir une vie considérée digne. Dans ce sens-là, l'emploi assure aussi bien un revenu régulier, la reproduction du bien-être

matériel, aussi bien qu'une identité sociale. Il est, pour cela, un mécanisme important d'intégration de ces travailleurs à la vie en société. Ils y occupent une position spécifique et y acquièrent un statut reconnu.

D'après Offe (1989), le marché du travail est doté d'une double fonction : de placer les capacités de travail et de distribuer les revenus aux travailleurs, ne fonctionnant pas comme les autres marchés. Cela parce que la force de travail, cette fausse marchandise, ne peut pas être produite ni offerte selon des conditions et des critères purement économiques. La « production », la « distribution » et la « vente » de cette marchandise spéciale dépendent de facteurs extra-économiques. Premièrement, la reproduction de la force de travail au niveau biologique n'obéit pas à la logique du marché, mais à de facteurs socio-économico-culturels comme le désir de fonder une famille et des liens affectifs, la disponibilité de ressources économiques pour éduquer les enfants, parmi d'autres. Deuxièmement, une fois capable de s'intégrer sur le marché du travail selon des critères sociaux particuliers (âge, scolarisation, formation professionnelle, etc.), cette force de travail ne se distribue pas forcément selon les besoins du marché. Sa mobilité dans l'espace est, elle aussi, limitée. Les ressources économiques et les liens familiaux y jouent un rôle important. En même temps, les travailleurs, en raison de leurs ressources limitées en termes de revenu, ne peuvent pas rester longtemps sans travail en attendant que le salaire leur soit plus favorable. La force de travail ne peut pas être stocker comme n'importe quelle marchandise. Enfin, la rationalité instrumentale ne s'applique pas immédiatement dans le processus de production, distribution et vente de la force de travail. Les travailleurs, comme êtres humains, organisent leurs actions selon des logiques diverses, au-delà de l'économie et selon leurs appartenances sociales et culturelles.

Le marché du travail, selon Offe, fonctionne donc de manière précaire et déséquilibrée, supposant une forte asymétrie entre les demandeurs et les offreurs de la force de travail. Un tel fait a impliqué historiquement une croissante intervention de l'Etat pour réguler le rapport salarial. Ces règles, élaborées dans le cadre d'une longue histoire de luttes sociales, visaient à soustraire les travailleurs de rapports purement marchands, base de leur vulnérabilité sociale. C'est dans ce contexte qu'un ensemble de droits et de protections associés au travail se sont constitués en Europe et dans les pays industrialisés.

Selon Castel (1996), l'histoire de la moderne condition salariale est l'histoire de la consolidation de ce statut social lié au travail. Sans les protections liées aux formes de solidarité traditionnelles et à la propriété privée, les ouvriers ont pu avoir dans la stabilisation du rapport salarial et dans l'affaiblissement du poids des rapports marchands les supports et les protections nécessaires pour faire face aux risques de l'existence. Pour Castel, les sociétés modernes sont devenues des sociétés salariales dans lesquelles les droits et protections liés à l'emploi se sont généralisés pour l'ensemble de la population qui travaille.

Au cours des dernières décennies, avec le processus de restructuration productive du capitalisme contemporain et l'intensification de la concurrence due à la mondialisation, ce scénario a profondément changé. Le besoin de compétitivité des entreprises et des économies nationales a provoqué des changements importants dans la gestion de la production et de la force de travail. Dans ce nouveau scénario, on observe de la part des entreprises des stratégies de réduction des coûts de production, l'incorporation des nouvelles

technologies de l'information et de la communication, les délocalisations. Le chômage de masse et l'affaiblissement du mouvement syndical en sont des conséquences. Les politiques néolibérales et la réduction de l'État social en constituent une autre facette.

Le résultat, d'après Castel, en est l'émergence d'une nouvelle question sociale, celle de la « désaffiliation » des travailleurs, soumis à un processus de précarisation dans lequel les « zones d'intégration » reculent par rapport aux « zones de vulnérabilité » et « d'exclusion ». Cette « zone de vulnérabilité alimente les turbulences qui fragilisent les situations acquises et défont des status assurés » (Castel, 1996, pp. 15-16). Le recul des protections est donc accompagné d'une nouvelle expansion de la logique marchande, comme dans le passé de la société salariale. Dans ce cadre, les mécanismes qui produisent la cohésion sociale changent significativement. L'État social et ses politiques universelles d'intégration donnent lieu aux politiques menées au nom de l'insertion des groupes vulnérables. Tandis que les premières visent à promouvoir des mesures de portée générale (accès aux services publics, à l'éducation, à la santé, aux protections du travail et de la sécurité sociale), les secondes obéissent à une logique de discrimination positive, prenant en compte des populations qui souffrent un déficit d'intégration.

La formation de ces « surnuméraires » et leur permanence dans la précarité produit un nouveau paupérisme. Il s'agit d'un nouveau rapport au monde dans lequel le sens d'inutilité est croissant, l'identité par le travail se perd et « l'installation dans le provisoire comme régime d'existence » progresse (Castel, 1996, p. 422). Malgré les autres mécanismes d'intégration sociale (familiales, scolaires, politiques, culturel, etc.), le travail, selon l'auteur, accomplit la fonction de « grand intégrateur ». L'affaiblissement du rapport au travail et de ses protections fragilise les autres modes de sociabilité. Ce débat reste pourtant inachevé.

3. La question de l'emploi au Brésil: la dynamique historique revisitée

Au Brésil, la question de l'emploi a des contours particuliers, étant donné le processus historique de formation et de développement des rapports de travail. Depuis le début de l'emprise coloniale portugaise au Brésil, au XVI^e siècle, jusqu'à la fin du régime monarchique (en 1889), installé après l'indépendance politique du pays (en 1822), l'économie brésilienne était fondée sur la production agricole exportatrice, base du pouvoir économique et politique des grands propriétaires fonciers. Le travail esclave était le fondement de cette économie et il a duré jusqu'à la fin du XIX^e siècle (1888), ce qui a coïncidé avec la fin du régime monarchique (1889). C'est à la fin du XIX^e siècle, avec la richesse originaire des régions de plantation de café (Rio de Janeiro, São Paulo) – le produit agricole le plus important et le plus valorisé à ce moment-là dans le marché international – que sont donnés les premiers pas en direction à l'industrialisation. Avec la fin de l'esclavage, la pénurie de la force de travail concernait aussi bien la production de café que l'industrie naissante.

Dans ce contexte-là, la demande importante d'une force de travail libre commence à se constituer au Brésil. Depuis le début, cet élargissement du travail salarié a été marqué par une forte sélectivité sociale et discrimination à l'égard de plusieurs couches sociales placées à la marge de l'économie agroexportatrice et industrielle. C'est particulièrement le

cas des ex-esclaves noirs et d'une importante parcelle de la population qui travaillait dans une économie de subsistance. Celle-ci gravitait autour des activités économiques dominantes dans les grandes plantations et constituait la base sociale et politique des propriétaires fonciers et des chefs politiques, les « colonels ». Un grand contingent des ex-esclaves, également, s'est dirigé vers les grandes villes où se constituait et s'amplifiait le travail informel urbain et se dessinaient les premiers quartiers populaires pauvres, les « favélas » (Theodoro, 2004).

La politique migratoire massive, adoptée par les élites économiques et financée par l'État brésilien depuis la fin du XIXe siècle, a constitué le pas décisif vers l'exclusion du marché du travail de ces couches pauvres, sorties de la fin de l'esclavage. Ainsi, le travail salarié, surtout dans l'industrie, a été destiné aux travailleurs blancs, d'origine européenne, poussant les ex-esclaves en direction soit à une économie de subsistance dans la campagne, soit au travail autonome, les petits services, le travail domestique, parmi d'autres formes de travail informel dans les grandes villes. Donc, depuis le début du processus de formation du marché du travail libre, on assiste, au Brésil, à la formation d'un excédent structural de travailleurs placés à la marge du salariat (Barbosa, 2008 ; Theodoro, 2004).

À partir des années trente et, surtout, des années cinquante, avec la forte impulsion de l'industrialisation de l'économie brésilienne conduite par l'État, le marché du travail s'amplifie énormément, sans être capable, cependant, d'absorber les vastes populations qui quittent les zones rurales vers les villes en espérant d'obtenir un travail et une vie meilleure (Cardoso, 2010). Ce standard de développement retardataire, mené dans une phase de l'accumulation capitaliste mondiale déjà intensive en capital, a provoqué l'expansion des excédents structurels de travailleurs, fréquemment absorbés par l'économie informelle urbaine. Cette « masse marginale », comme l'appelle Nun (2000), restera à la marge du travail salarié protégé, augmentant les périphéries des grandes villes brésiennes tout au long de ce processus d'expansion capitaliste et industrielle.

Dans ce sens, le rapport salarial moderne, l'emploi protégé, ne s'est jamais imposé ni ne s'est généralisé en tant que forme hégémonique de travail, partageant l'espace économique avec les autres formes et rapports de travail, telles que le travail à son compte, les petits boulots, le travail familial rural ou urbain, le travail domestique ou les formes de travail liées aux activités de subsistance. En plus, le travail salarié ne s'est jamais stabilisé comme dans le cas français et européen. On n'a jamais eu, au Brésil, une société salariale pleine – au sens proposé par Castel – mais un très strict salariat stable qui va de pair avec un salariat instable et les plusieurs formes de travail non salariés et informels. Dans ce pays, le rapport salarial s'est combiné, donc, avec un « indigne salariat » (Castel, 1996) et avec des formes périphériques de travail, plus ou moins articulées avec les formes proprement capitalistes de production (Kovarick, 1977), marquées par de faibles contours entre le travail et le non travail, entre des périodes d'activité et des périodes d'inactivité.

Une autre caractéristique importante du travail et des rapports de travail au Brésil est sa grande inégalité. Cette inégalité suppose autant le modèle autoritaire de rapports sociaux entre les travailleurs et les entreprises et l'État, nommé par Dedecca (2006) régulation despotique – en utilisant les termes proposés par Burawoy (1990) – que les clivages internes à la classe travailleuse en termes de classe, genre, génération et origine ethnique/culturelle. Ces inégalités se sont exprimées et s'expriment encore par un degré

élevé de pauvreté et d'exclusion d'accès aux formes modernes et protégées de travail et de sécurité sociale, tout comme par l'accès restreint à la formation scolaire et professionnelle. En plus, la capacité limitée de protection de ce système de droits sociaux se présente elle-même comme un symptôme de ces fortes inégalités sociales.

En plus de cette vieille précarité structurale du travail et des inégalités sociales qui l'accompagnent, pour bien comprendre la réalité brésilienne, il faut prendre en compte, également, le nouveau processus de précarisation du travail qui a eu place depuis les années quatre-vingt-dix (Antunes, 2006, 2013; Druck, 2011; Pochmann, 2002). Jusqu'alors, le pays avait complété son cycle de développement capitaliste industriel à travers un modèle basé sur les politiques de substitution des importations. Supposant la forte intervention de l'État et la protection de l'économie nationale, ce modèle a été marqué par une forte croissance économique et par des niveaux élevés d'inégalités sociales et de hétérogénéité de la structure productive. La crise mondiale et de financement de ce modèle à partir de la fin des années soixante-dix ont provoqué une crise encore plus profonde de l'État brésilien dans un contexte où sont dessinés les premières politiques de réformes libérales et de restructuration des entreprises capitalistes.

Du point de vue économique et social, les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix sont marquées soit par la récession et l'instabilité économique, l'inflation élevée, la crise fiscale et le fort endettement public (années 1980), soit par la rigidité de politiques monétariste de stabilisation économique et de contrôle de l'inflation (années 1990). Ces dernières politiques ont favorisé le processus de destructuration/restructuration des activités économiques et, particulièrement, du marché du travail.

Au niveau économique, le bilan de cette période reste assez timide si comparé à la période précédente. Selon Pochmann (2002), entre 1950 et 1980, la croissance économique du Brésil a été une des plus fortes du monde industrialisé, atteignant une expansion du produit économique de l'ordre de presque 7% par an. Un tel scénario a été possible grâce à un projet de développement ancré sur la forte présence de l'État et des entreprises publiques, tout comme des entreprises capitalistes mondiales, dans un contexte de protection de l'économie nationale à la concurrence externe. À partir des années quatre-vingt, l'économie brésilienne montre un dynamisme insuffisant, l'expansion annuelle moyenne du produit économique entre 1980 et 1990 étant à peine de 2,1%. Il s'agit d'un niveau de croissance légèrement au-dessus de l'expansion démographique et au-dessous de la croissance de l'économie mondiale. Donc, le pays réduit sa participation dans l'économie mondiale. Cette période a consolidé la dénommée « stratégie d'intégration passive et subordonnée à l'économie mondiale » (Pochmann, 2002, p.40).

Dans les années quatre-vingt-dix on observe un renforcement d'un ensemble de politiques publiques et de réformes libérales visant à l'intégration du pays à la mondialisation économique et à la modernisation de sa structure productive en retard par rapport à la concurrence internationale. Ces politiques ont provoqué une considérable destructuration de l'industrie nationale, incapable de concurrencer sur le marché extérieur, et du marché du travail, frappé par la croissance du chômage, du travail informel et des pratiques de sous-traitance. Pour les travailleurs, les réformes libérales ont conduit à un recul concernant l'extension des droits sociaux et du travail qui s'affirmaient jusqu'alors avec les droits prévus dans la Constitution Fédérale de 1988, nommée la constitution citoyenne. En

privilégiant la stabilité économique, les politiques libérales d'ajustement économique ont eu, du point de vue social, des coûts élevés, bien que les niveaux de pauvreté se soient réduits en raison de la stabilisation économique.

4. L'emploi et l'assistance : la dynamique historique récente

À partir des années 2000, il apparaît une importante inflexion dans la politique économique au Brésil, en particulier avec l'ascension au pouvoir du Parti des Travailleurs et d'une nouvelle conception de développement qui visait à récupérer la capacité de l'État de réguler l'économie et de distribuer la richesse. Dans un contexte international favorable (demande en élévation) et dans un moment de stabilisation de l'économie interne, cette nouvelle politique a réussi à relancer la croissance économique. En articulation avec l'augmentation du pouvoir d'achat du salaire minimum et l'extension des politiques d'assistance directe (revenu minimum), tout comme des investissements dans la infrastructure économique (logement, énergie, transport, etc.) ces politiques alimentent un cercle vertueux d'expansion du marché interne, de la consommation de masse et de croissance économique (expansion du produit économique). Ce modèle a bien contribué à la réduction des effets négatifs de la crise mondiale de 2008, en garantissant à l'économie brésilienne une route de croissance jusqu'à 2010.

D'un côté, en ce qui concerne le marché du travail, ce scénario a contribué à une expansion très forte et continue de l'emploi formel, tout comme à la réduction du chômage et de l'informalité du travail. De l'autre côté, les politiques sociales de revenu minimum ont contribué à l'amélioration de l'intégration économique et à une significative réduction de la pauvreté des couches sociales fort touchées par l'extrême vulnérabilité.

Ce nouveau standard de développement serait, donc, structuré sur deux piliers principaux : sur l'extension du marché interne et de la consommation populaire, d'un côté, et sur un ensemble de politiques sociales de redistribution du revenu, de l'autre. Dans le premier cas, les politiques d'investissement en infrastructure à travers le Plan d'Accélération de la Croissance – PAC (logement, transport, etc.), les politiques sectorielles de subvention et de stimulation de l'activité économique (automobile, biens de consommation durable, industrie du transport maritime – l'industrie pétrolière, en particulier, etc.) menées par l'État, tout comme les politiques d'élévation réelle de la valeur du salaire minimum et d'extension de la demande interne ont beaucoup contribué à soutenir cette croissance économique. L'augmentation de l'emploi formel et les programmes de revenu minimum ont réussi à réduire la pauvreté et à incrémenter la demande interne, ce qui a provoqué un cercle vertueux de distribution de revenu, d'élévation de la consommation et de croissance de l'emploi.

Voyons, ci-dessous, quelques indicateurs importants de ce nouveau scénario.

Dans la dernière décennie, plus précisément entre 2004 et 2010, le taux annuel moyen de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) du Brésil a été de 4,5%, malgré la crise de 2008 qui a provoqué une réduction de la croissance en 2009 à -0,3%. Dans l'année suivante, en 2010, le produit économique a fortement repris sa croissance, atteignant le taux de 7,3%.

Cette performance est particulièrement positive par rapport aux années précédentes. Dans les années quatre-vingt-dix, le taux annuel moyen de croissance du PIB a été de 2,6%. Tout au long de la décennie de 2000, cette moyenne monte à 3,7%, même si l'on considère la crise de 2008 et un début de décennie marquée par l'incertitude. Entre 2001 et 2003, par exemple, le taux annuel moyen de croissance atteint à peine 1,7%.

Il faut considérer, en outre, que dans les dernières années les taux de croissance du PIB restent bas, atteignant, en moyenne, 1,6% entre 2011 et 2014¹. Cela montre un important changement de scénario, aussi bien au niveau international, marqué par une crise persistante depuis 2008, qu'au niveau national, dont la tendance à la croissance semble avoir atteint le plafond. Dans ce nouveau scénario interne de vieux fantômes sont de retour, comme la pression inflationniste, l'investissement en baisse, le déficit dans le commerce extérieur, le taux de change défavorable, etc.

Les données sur l'évolution récente de la pauvreté au Brésil montrent une situation positive. Selon l'Institut de Recherches Economiques Appliquées² (IPEA), entre 1995 et 2003, la pauvreté et l'extrême pauvreté sont restées stables. C'est à partir de 2003 que les taux présentent une réduction significative. En 2003, les pauvres représentaient 35,8% de la population brésilienne. Ce taux diminue à 15,9% en 2012. L'extrême pauvreté dont le taux était de 15,2%, en 2003, se réduit à 5,3%, en 2012. Aussi bien la croissance économique et l'augmentation du pouvoir d'achat du salaire minimum que le programme de revenu minimum ont contribué de façon décisive à la réduction de la pauvreté et des inégalités en termes de revenu³. Il faut faire attention, cependant, à l'interprétation de ces indicateurs, étant donné que les lignes proposées pour mesurer la pauvreté et l'extrême pauvreté restent très bas.

L'analyse des données du recensement démographique de 2010 (IBGE) montre des aspects importants de ce phénomène. Selon ce recensement, le dernier réalisé au Brésil, malgré l'amélioration des indicateurs de pauvreté, le progrès dans les politiques de transfert de revenu et de récupération du salaire minimum, 6,3% de la population brésilienne était plongée dans une situation d'extrême pauvreté⁴. Plus élevée dans la campagne et dans les petits villages, ces taux doublent dans les villes de 10 à 20 mille habitants. Encore selon les données du dernier recensement, la moitié de la population brésilienne avait un revenu mensuel moyen per capita qui ne dépassait pas R\$ 375,00, ce qui correspond à 73,5% du salaire minimum cette année-là⁵. Ces données révèlent que malgré la réduction de la pauvreté officielle, la plus part de la population brésilienne obtient de revenus proches et même au-dessous du salaire minimum.

¹ Les taux de croissance du Produit Intérieur Brut ont été, respectivement, de 2,7%, en 2011, 1,0%, en 2012, 2,5%, en 2013, et de 0,1%, en 2014.

² En portugais, "Instituto de Pesquisas Econômicas Aplicadas" (IPEA).

³ Selon le recensement démographique de 2010 (IBGE), l'indice de Gini de la distribution du revenu nominal mensuel des ménages permanents s'est réduit de 0,597, en 2000, à 0,536, en 2010. Il s'agit d'un indicateur important de réduction des inégalités de revenu. Il faut observer, cependant, que cette inégalité reste assez élevée.

⁴ Dont le revenu moyen *per capita* était de jusqu'à R\$ 70,00, en 2010. Aujourd'hui cette valeur va jusqu'à R\$ 77,00.

⁵ En 2010, le salaire minimum était de R\$ 510,00. Aujourd'hui cette valeur est de R\$ 788,00.

A partir des données publiées par l'Institut Brésilien de Géographie et Statistique⁶ (IBGE), on peut observer plus profondément l'extension des politiques de transfert de revenu au Brésil dans les dernières années. Selon cet Institut, en 2006, le programme de revenu minimum atteint 10 millions de ménages et autour de 46,4 millions de personnes, soit, 18,3% des ménages et 24,8% de la population, ce qui révèle une très large couverture. Environ 90% des familles qui recevaient les allocations de ces politiques sociales avaient un revenu moyen mensuel per capita inférieur à un salaire minimum. Cela vaut dire que ce programme social se montrait assez efficace. Des données les plus récentes du Ministère du Développement Social (MDS), concernant l'année 2011, révèlent que plus de 13 millions de familles étaient atteintes par les transferts de revenu. Depuis 2004, ce nombre de familles a plus que doublé. En 2011, ont été transférés aux familles plus de R\$ 17 milliards en prestations.

Ces données rendent évident le rôle décisif de ces politiques sociales dans la réduction de la pauvreté au Brésil. L'importance décisive de l'Etat, cependant, va de pair avec le rôle ambigu de l'emploi. Si, d'un côté, ces politiques ne découragent pas les allocataires de travailler, puisque 70% des adultes étaient au travail, de l'autre côté, on peut observer que 34% des allocataires qui étaient au travail avaient un emploi formel. C'est-à-dire que le revenu du travail formel n'était pas suffisant pour retirer ces travailleurs de la pauvreté, ce qui caractérise une situation de « pauvreté laborieuse ». Ces données posent problème en ce qui concerne la qualité du travail formel et protégé, en mettant en évidence la question de sa précarité.

L'évolution du chômage révèle, également, une importante inflexion sur le marché du travail au Brésil dans la dernière décennie. Peu à peu, les taux élevés de chômage observés dans les années quatre-vingt-dix donnent place, récemment, à des taux plus bas, surtout dans les grandes villes brésiliennes. Selon les derniers recensements, le taux de chômage a diminué de 15,3%, en 2000, à 7,6%, en 2010. Il y avait 11,8 millions de chômeurs en 2000, ce chiffre diminuant à 7,2 millions en 2010. Malgré la forte réduction du nombre de chômeurs dans cette période, aussi bien le taux que la quantité de chômeurs continuent élevés au Brésil. Les taux plus bas dans les grandes villes révèlent une importante concentration de la croissance économique et des emplois dans les régions les plus urbanisées, au détriment des petites villes. Selon l'Enquête Mensuelle sur l'Emploi⁷ (PME), réalisée par l'IBGE, le taux moyen de chômage dans les six grandes villes les plus importantes au Brésil en 2010 était de 6,7%.

Il faut remarquer, encore, que ces taux font référence à ce qu'on appelle le « chômage ouvert », mesuré selon les critères proposés par le Bureau International du Travail. Ces critères deviennent peu sensibles à ce qu'on appelle « chômage caché », mesuré au Brésil par l'Enquête sur l'Emploi et le Chômage⁸ (PED). Ainsi, le taux de chômage total à São Paulo, par exemple, atteint 11,9% en 2010, dénombré en 8,8% de

⁶ En portugais, "Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística" (IBGE).

⁷ En portugais, "Pesquisa Mensal de Emprego" (PME).

⁸ En portugais, "Pesquisa de Emprego e Desemprego" (PED). Cette enquête est proposée par le Département Intersyndical de Statistique et des Études Socio-Économiques (DIEESE), institut de recherche lié au mouvement syndical.

chômage ouvert et en 5,1% de chômage caché. Le taux de chômage mesuré par la PME/IBGE, à São Paulo, selon les critères officiels, en 2010, était de 7%.

Les chiffres sur la cotisation pour la sécurité sociale constituent une autre façon d'évaluer la capacité du marché du travail à intégrer les travailleurs. Encore une fois, la comparaison entre les recensements de 2000 et 2010 est révélatrice d'un scénario de réduction de l'informalité et d'amélioration du niveau de protection sociale. Selon l'IBGE, la participation de la population ne cotisant pas sur le total des actifs au travail a diminué de 48,5%, en 2000, à 39,6%, en 2010. En 2000, on comptait 31,8 millions de travailleurs dans cette condition. En 2010, malgré la réduction relative de ce contingent sans aucune protection sociale, il a augmenté en termes absolus à 34,2 millions de travailleurs. Il s'agit, là encore, d'un nombre important de personnes placées à la marge du système publique de protection sociale.

Les travailleurs indépendants, dans leur plupart travaillant dans l'informalité, continuent à maintenir des niveaux élevés de participation sur le marché du travail, sans un changement significatif au cours de la dernière décennie. Tout au long de cette période, la participation des indépendants a diminué de 23,5% du total des travailleurs actifs, en 2000, à 21,5%, en 2010. En 2000, 78,3% de ces travailleurs indépendants ne cotisait pas pour la sécurité sociale. En 2010, ce nombre diminue à 74,2%, mais continue élevé : 13,7 millions de travailleurs indépendants étaient à la marge de la protection sociale. Deux tiers de ces travailleurs étaient des hommes, ce qui révèle un type de précarité qui se conjugue au masculin. L'importante participation de cette forme de travail dans la structure économique peut être associée non seulement à la vieille précarité structurelle du travail, mais aux nouvelles formes de précarité, comme l'intensification des pratiques de sous-traitance.

Les employés de maison forment une autre parcelle de la population active en situation de forte précarité au travail. Dans leur plupart, ce sont des femmes des classes sociales les moins favorisées, également placées à la marge du système de protection sociale. Même quand ces femmes ont leurs droits respectés, elles sont moins protégées. Cela est en train de changer depuis le changement de la Constitution brésilienne, en 2013, à travers un amendement qui a élargi les droits de cette catégorie professionnelle. Pour être applicable, néanmoins, ces changements constitutionnels ont besoin d'une réglementation spécifique qui est en débat dans le parlement.

La participation de ces employés de maison dans le total de la population active au travail a diminué de 7,6%, en 2000, à 6,9%, en 2010. En 2000, 66,2% de ces travailleurs ne cotisaient pas à la sécurité sociale. Ce chiffre diminue à 61,7% en 2010. Pourtant, cette année-là, en termes absolus, ces travailleurs étaient 3,7 millions de personnes, les femmes y représentant 93,4%. On la conjugue au féminin cette précarité.

D'autres catégories de travailleurs présentent également des niveaux élevés de précarité au travail, en particulier en ce qui concerne la cotisation à la sécurité sociale. C'est le cas des travailleurs du secteur agricole et du bâtiment, la majorité des hommes, et de quelques catégories de travailleurs aux services, en particulier les services collectifs et aux personnes, la majorité des femmes, tout comme les travailleurs non rémunérés et ceux qui travaillent dans les activités de subsistance.

Si l'on ajoute les chômeurs aux travailleurs qui sont à la marge du système de sécurité sociale, on obtient un important indicateur de l'extension de la précarité du travail au Brésil. En 2000, 43,6 millions de travailleurs étaient dans cette condition précaire. Ils comptaient 56,3% de la population active. En 2010, ce contingent diminue en termes absolus et relatifs, atteignant 41,3 millions de travailleurs, soit, 44,2% de la population active. Malgré la forte réduction relative de ce groupe, sa réduction absolue a été moins importante.

Finalement, les données sur l'expansion de l'emploi formel méritent une attention spéciale. Selon l'IBGE, la participation de l'emploi salarié sur le total de l'emploi a augmenté en termes relatifs et absolus dans la dernière décennie. L'emploi salarié protégé représentait 42,1% sur le total de l'emploi, en 2000, passant à représenter 50,7%, en 2010. La participation de l'emploi informel, non protégé, à son tour, a réculé, dans cette période, de 24,5%, en 2000, à 20,2%, en 2010. En termes absolus, pourtant, le nombre d'emplois informels a augmenté en 1,4 millions dans cette période, atteignant 17,4 millions d'emplois en 2010.

Selon le Ministère du Travail et de l'Emploi (MTE), entre 2002 et 2013 ont été créés plus de 20,2 millions d'emplois protégés⁹. A partir de ces données, il est possible de préciser les caractéristiques des emplois formels au Brésil. D'abord, il faut observer que le marché du travail y reste flexible et très instable. Selon le Rapport Annuel d'Informations Sociales de 2013, le nombre de liens d'emploi actif¹⁰ le 31 décembre atteint 48,9 millions. Les liens d'emploi inactifs, rompus pendant l'année, atteignent 26,4 millions. Le tout, c'étaient plus de 75,4 millions de liens d'emploi pendant l'année 2013. Ces données suggèrent un taux élevé de turnover au travail salarié formel. 35,1% du total des liens d'emploi comptabilisés pendant l'année 2013 ont été rompus. Plus précisément, si l'on prend en compte seulement les liens rompus en raison des licenciements et des fins de contrats – c'est-à-dire, si l'on exclut les ruptures en raison de décès, transferts, démission et départ à la retraite – on atteint 17,5 millions des liens d'emploi. Cela constitue 35,9% des liens d'emploi actifs. Si l'on inclut les démissions, ce chiffre atteint les 49,2%. Il s'agit-là, d'une flexibilité typique du marché du travail formel et protégé au Brésil. La notion même de protection pose problème par rapport à ces niveaux d'instabilité dans l'emploi¹¹.

En plus, si l'on identifie les types de contrat de travail dominants, on observe que, selon le Ministère du Travail, 81,5% des liens d'emploi sont basés sur le contrat de travail normal, à durée indéterminée. Ces contrats, selon les règles juridiques, permettent une flexibilité importante du travail, une fois qu'il n'existe pas de restrictions au licenciement,

⁹ Selon le Rapport Annuel d'Informations Sociales (RAIS). En portugais, "Relação Anual de Informações Sociais".

¹⁰ Cette source de données comptabilise le nombre de "liens d'emploi" tout au long de l'année et non "d'emplois" ou de "travailleurs salariés". C'est-à-dire, pendant l'année, un même travailleur peut avoir plus d'un "lien d'emploi". Ces liens d'emploi peuvent être "actifs" ou "inactifs" par rapport à la date de référence, soit le dernier jour de l'année, le 31 décembre. Les liens d'emploi actifs sont ceux valables à cette date-là. Les liens d'emploi inactifs sont ceux qui ont été rompus pendant l'année.

¹¹ Une autre façon de poser le problème de la précarité de l'emploi formel c'est de mesurer les accidents du travail. Selon l'annuaire 2013 du Ministère de la Sécurité Sociale (MPS), ont été recensés 717.911 accidents du travail au Brésil, dont 2.797 avec décès et 14.837 avec l'incapacité définitive des accidentés.

sauf le paiement d'une amende qui augmente selon la durée du contrat de travail. Ces règles jouent un rôle important dans le maintien d'un turnover élevé au Brésil. En ce qui concerne les autres types de contrats, le contrat statutaire pour le service public – doué de stabilité pour les employés publics – représente 10,8% du total des liens et les autres types de contrats – le contrat statutaire non stable, le contrat à durée déterminée, le travail temporaire, le travail des apprentis – constituent 7,7% des liens d'emploi. Un tel fait révèle que les employeurs n'ont pas besoin de recourir à des formes d'emploi atypiques. Le standard d'emploi formel au Brésil rend déjà possible une flexibilité assez forte. De la même façon, les limitations juridiques à la pratique de la sous-traitance sont en train d'être éliminées avec l'appréciation dans le parlement brésilien d'un nouveau projet de loi à ce sujet. Si elle est approuvée, la nouvelle loi permettra la totale liberté de sous-traiter les activités principales d'une entreprise et non seulement les activités secondaires, comme c'est le cas actuellement.

Les données sur la durée du travail révèlent, à leur tour, cette flexibilité numérique et ce turnover de la force de travail. Les liens dont la durée est inférieure à un an de travail constituent 45,7% du total des liens. 61,3% de ces liens ont une durée inférieure à deux ans de travail.

Un autre indicateur important de la précarité de l'emploi formel est identifié par les niveaux de revenu des travailleurs. Ainsi, en analysant la distribution des liens de travail par tranches de revenu en salaire minimum, on observe qu'ils sont très fortement concentrés sur les tranches les plus basses. 34,7% des liens de travail sont concentrés sur la tranche de 1 à 1,5 salaire minimum. Jusqu'à deux et à trois salaires minimaux on observe, respectivement, 61,7% et 78,2% des liens actifs de travail. En plus d'être flexible, d'impliquer des niveaux élevés de licenciement, les emplois formels ne garantissent pas des niveaux de rémunération satisfaisants pour la plupart des travailleurs. Là aussi la sous-traitance joue un rôle important, puisque les travailleurs liés aux entreprises sous-traitées présentent en moyenne des salaires plus bas. La notion de « précariat », tel que suggérée par Castel (2009), semble d'application évidente dans ce cas. Les rapports de travail au Brésil, y comprise la relation salariale protégée, présentent un niveau restreint de protection et une précarité considérable. La capacité, donc, de protection et d'intégration de l'emploi salarié formel reste assez limitée non seulement en termes quantitatifs, mais également en termes qualitatifs.

5. Conclusions

Après une longue période de destructuration du marché du travail au Brésil, surtout pendant les années quatre-vingt-dix, on assiste plus récemment à un renversement de cette tendance. L'emploi formel et protégé augmente considérablement et le chômage, la pauvreté et le travail informel reculent. La forte expansion des politiques publiques de revenu minimum, d'une part, tout comme la valorisation du salaire minimum et l'élargissement de l'accès à la consommation populaire, de l'autre, ont contribué de façon décisive à la réduction de la pauvreté et à l'intégration économique des parcelles les plus vulnérables de la population brésilienne. Dans le discours officiel, on parle de l'expansion des nouvelles classes moyennes. Il s'agit-là d'un concept qui pose problème, mais qui

exprime de façon optimiste ce processus d'inclusion économique. Dans ce sens, on peut affirmer qu'il y a eu effectivement un processus de déprécarisation sociale et du travail au Brésil.

Toutefois, il est possible d'affirmer également que ce processus de déprécarisation reste insuffisant et limité en ce qui concerne la construction d'un nouveau modèle d'intégration des travailleurs au développement du pays. En fait, on assiste à la consolidation d'un standard précaire d'intégration sociale, à un nouveau « précarariat ». La constitution de ce précarariat peut être analysée à partir de deux aspects principaux.

D'un côté, ce précarariat est associé à un ancien processus historique d'intégration précaire, à une vieille précarité structurelle du travail, dans lequel le clivage entre l'emploi salarié formel et le travail informel se combinent et s'alternent dans une conjoncture de croissance économique. Dans ce contexte, l'expansion de l'emploi est liée à l'utilisation intensive d'une force de travail peu scolarisée et peu qualifiée, protégée ou non. Bien que l'accès aux droits sociaux devienne une référence et un horizon de vie pour de couches importantes de travailleurs, surtout pour celles les plus qualifiées, le travail indépendant, à son compte, ne l'est pas moins, étant même désirable pour des travailleurs qui valorisent l'autonomie, la liberté de gérer leur temps de travail et la possibilité de ne pas avoir un patron. L'informalité et l'instabilité sur le marché du travail deviennent une espèce de norme de travail, en dehors du salariat formel.

De l'autre côté, ce précarariat se constitue et se manifeste à l'intérieur même du rapport salarial moderne et de son système de protection sociale, étant donné le processus le plus récent de restructuration du capitalisme mondial. Il s'agit d'une nouvelle précarisation du travail qui frappe les secteurs les plus protégés de la classe travailleuse au Brésil depuis les années quatre-vingt-dix. Dans ce cas, on observe une réduction des protections et des droits déjà consolidés, l'intensification de la sous-traitance. Le profil des travailleurs change significativement, les entreprises demandant une force de travail plus scolarisée, plus qualifiée et plus engagée dans le travail. L'élargissement du niveau d'éducation formelle au Brésil crée les bases d'une nouvelle sélectivité basée sur la possession d'un diplôme scolaire ou universitaire. Les moins diplômés sont restés à la marge du marché du travail formel. Les plus diplômés se confrontent à une compétition exacerbée.

Le nouveau précarariat au Brésil se constitue, donc, à l'articulation de ces deux processus historiques distincts. Un troisième processus, l'expansion récente de l'emploi protégé – et l'hypothèse sous-jacente de la déprécarisation – se fait dans la combinaison de ces deux processus précédents. L'extension des droits *via* emploi protégé se fait dans un contexte social marqué par la reprise de la croissance économique, par l'instabilité sur le marché du travail (turnover élevé), par les bas salaires, par la compétition intensive, par une combinaison entre excès de qualification, d'un côté, et manque de qualification, de l'autre. Ainsi, même pour les travailleurs intégrés au rapport salarial protégé, on observe l'insécurité au travail, des conditions de travail précaire, une reconnaissance insuffisante.

Donc, la mauvaise qualité de l'emploi formel est à la racine d'une partie importante de la pauvreté et de précarité sociale au Brésil. Des parcelles considérables de la population qui travaille dépendent des politiques sociales de transfert de revenu. La majorité des travailleurs brésiliens, intégrés ou non à l'emploi formel et à son système de protection,

présentent des niveaux de rémunération proches du salaire minimum, c'est-à-dire, du niveau nécessaire à la subsistance. L'État complète les rémunérations insuffisantes du travail et de l'emploi formel. L'intégration économique et sociale, dans ce cas, reste précaire. La réduction de la pauvreté officielle devient, elle-même, discutable, étant donné que les paramètres à partir desquels les lignes de pauvreté et d'extrême pauvreté sont établies sont très bas.

On voit se dessiner, donc, un modèle de développement qui consolide un État assistantial comme une nécessité. Aucun développement capitaliste à moyen et long termes semble capable de produire une large intégration de l'énorme contingent de travailleurs placés aux marges du marché du travail formel et de l'emploi protégé. Au contraire, ce développement semble consolider l'autre facette de la précarité du travail, celle associée à la croissance de l'emploi formel et (faiblement) protégé. Le 'précariat' se consolide, donc, comme standard d'intégration des classes travailleuses brésiliennes.

Il faut souligner, finalement, qu'au-delà d'une précarité qui se configure à travers la pauvreté, le travail informel, le chômage et l'emploi formel, il y a encore une autre dimension d'analyse très importante et non traitée dans ce travail : la précarité sociale *via* la précarisation des services publics (santé, éducation, sécurité, transport, infrastructure urbaine, etc.). Cette dimension de la précarité s'exprime à travers l'intervention de l'État et la mauvaise qualité des services offerts à la population. Dans ce cas, la précarité sociale se manifeste à travers la tension entre l'intensification de la sphère mercantile (de biens et de services privés) et la fragilisation de la sphère non mercantile (de biens et de services publics). Cette tension marque profondément les rapports sociaux de classe au Brésil contemporain et l'extension de la précarité sociale et du travail est directement liée aux luttes qui se font dans cette direction.

6. Références

ANTUNES, RICARDO (dir.), *Riqueza e miséria do trabalho no Brasil*, São Paulo, Boitempo, 2006.

ANTUNES, RICARDO (dir.), *Riqueza e miséria do trabalho no Brasil II*, São Paulo, Boitempo, 2013.

BARBOSA, ALEXANDRE, *A formação do mercado de trabalho no Brasil*, São Paulo, Alameda, 2008.

BURAWOY, MICHAEL, « A transformação dos Regimes Fabris no Capitalismo Avançado », *Revista da ANPOCS*, N° 13, Ano 5, Junho 1990, pp.29-50.

CARDOSO, ADALBERTO, *A construção da sociedade do trabalho no Brasil, Uma investigação sobre a persistência secular das desigualdades*, Rio de Janeiro, Editora FGV, 2010.

CASTEL, ROBERT, *Les métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1996.

CASTEL, ROBERT, *La montée des incertitudes, travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Éditions du Seuil, 2009.

DEDECCA, CLÁUDIO, « Flexibilidade e regulação de um mercado de trabalho precário: a experiência brasileira », *Colóquio Internacional Novas formas do trabalho e do desemprego: Brasil, Japão e França numa perspectiva comparada*, São Paulo, 11 e 12 de setembro, 2006, Site internet: <http://www.fflch.usp.br/centrodametropole/upload/aaa/203-Dedecca.pdf>

DRUCK, GRAÇA, « Trabalho, precarização e resistências: novos e velhos desafios? », DRUCK, GRAÇA & FRANCO, TÂNIA (dir.). Trabalho, precarização e resistências. *Caderno CRH*, Salvador, nº spe 01, v. 24, 2011, p.35-55.

HARVEY, DAVID, *A Condição Pós-Moderna*, São Paulo, Loyola, 1989.

IBGE, Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística, Censos Demográficos, Séries Históricas e Estatísticas, Séries Temporais, Indicadores Sociais Municipais, Site internet: <http://www.ibge.gov.br/home/>

IPEA, Instituto de Pesquisas Econômicas Aplicadas, Ipeadata, Site internet: <http://www.ipeadata.gov.br/>

KOWARICK, LÚCIO, *Capitalismo e marginalidade na América Latina*, Rio de Janeiro, Paz e Terra, 1977.

MARX, KARL, *O capital, Crítica da economia política*, São Paulo, Abril Cultural, 1983.

MDS, Ministério de Desenvolvimento Social, Site internet: <http://www.mds.gov.br/>.

MTE, Ministério do Trabalho e Emprego, Programa de Disseminação de Estatísticas do Trabalho, Site internet: <http://portal.mte.gov.br/portal-mte/>

MPS, Ministério da Previdência Social, Estatísticas, Site internet: <http://www.previdencia.gov.br/estatisticas/>

NUN, JOSÉ, « O futuro do trabalho e a tese da massa marginal », *Novos Estudos*, Nº 56, CEBRAP, São Paulo, março 2000, pp.43-62.

OFFE, CLAUS, *Trabalho & Sociedade: Problemas estruturais e perspectivas para o futuro da sociedade do trabalho*, Rio de Janeiro, Tempo Brasileiro, 1989.

PED. Pesquisa de Emprego e Desemprego. Fundação SEADE: Fundação Sistema Estadual de Análise de Dados. Site internet: <http://produtos.seade.gov.br/produtos/ped/index.php>

PME. Pesquisa Mensal de Emprego, IBGE, Site internet: http://www.ibge.gov.br/home/estatistica/indicadores/trabalhoerendimento/pme_nova/default.shtm

POCHMANN, MÁRCIO, *O emprego na globalização*, São Paulo, Boitempo, 2002.

RAIS, Relação Social de Informações Sociais, MTE, Site internet: <http://portal.mte.gov.br/portal-mte/rais/>

ROSENFELD, CINARA (dir.), « Trabalho, emprego e precarização social », *Sociologias*, Porto Alegre, nº 25, setembro/dezembro 2010, pp.14-198.

THEODORO, MÁRIO, « As características do mercado de trabalho e as origens da informalidade no Brasil », RAMALHO & ARROCHELLAS (dir.), *Desenvolvimento, subsistência e trabalho informal no Brasil*, São Paulo, Cortez, Petrópolis, CAALL, 2004.

VARGAS, FRANCISCO, *Formas e Experiências de Privação de Trabalho no Brasil: A Construção Social do Desemprego na Perspectiva de uma Sociologia das Relações Sociais*, Thèse de Doctorat en Sociologie, Université de Versailles-Saint-Quentin-En-Yvelines. Paris, 2008, Site internet: <http://wp.ufpel.edu.br/franciscovargas/publicacoes/tese-de-doutorado>

VARGAS, FRANCISCO, « Trabalho, emprego, precariedade: Os contornos incertos de un objeto de investigação », Anais do III Encontro Internacional de Ciências Sociais, Crise e emergência de novas dinâmicas sociais, GT 03, Trabalho, identidades sociais e subjetividade, Pelotas, 08 a 11 de outubro, 2012.